

Le Mémorial ACTe ne s'enfonce pas dans le sol

ÉCRIT PAR LA RÉDACTION

30 septembre 2016

La structure du MACTe n'est pas menacée de s'effondrer. Une partie de la promenade qui ceinture le musée se tasse. Le Courrier de Mémorial ACTe menaçait de sombrer dans l'eau.

"Avant que le MACTe ne coule, les trois quarts de la Guadeloupe auront coulé ". Interrogé mercredi 28 septembre, Jean-Paul Fischer, directeur de la SEM Patrimoniale qui gère le Mémorial ACTe, tacle d'entrée. La rumeur qui sévit sur les réseaux sociaux, il en a vaguement entendu parler. Mais les travaux qui se déroulent actuellement dans le chenal, à quelques mètres du MACTe, sont effectués par le Port autonome balaye-t-il. " Les fondations du MACTe, d'une trentaine de mètres de profondeur, ne sont pas sur les berges " précise Jean-Paul Fischer. L'homme se montre rassurant : " La solidité du bâtiment n'est pas menacée ".

Une promenade qui se tasse

Quatre ou cinq bureaux d'études internationaux ont contrôlé le bâtiment se défend Daniel Erlong, PDG de la société ICM qui a mené les travaux, *" s'il bouge d'un millimètre, je serai le premier à le savoir ".* S'il n'y a aucun lien entre les travaux actuels et le mémorial, et s'il n'y a aucun glissement à l'endroit du bâtiment, la promenade en revanche se tasse. Sur cet ouvrage qui est distinct du bâtiment lui-même, le sol se tasse et les dalles s'enfoncent de trois ou quatre cm par endroits. *" Nous avons observé ce phénomène depuis un an. Le remblai n'a pas été suffisamment tassé. Cela faisait partie des réserves émises à l'endroit de la société qui a réalisé les travaux. Le bureau d'études Etec suit l'évolution de la situation. Nous attendons que le tassement se termine, puis nous coulerons du béton par-dessus. C'est une opération d'aménagement normal. Ces travaux d'ajustement ne coûteront pas cher " explique Jean-Paul Fischer.*

Depuis la page Facebook d'un particulier, la rumeur enfle, puis

disparaît

L'information peut circuler vite sur les réseaux sociaux. La rumeur encore plus. Sur la page Facebook de Laurent Beauvarlet, un message choc disant que " le Mémorial ACTe est en train de glisser dans l'eau ", fait réagir les foules, par-delà la Guadeloupe.

Jusqu'aux 27 et 28 septembre, les posts étaient visibles. Ils étaient accompagnés des photos d'une grue posée sur l'eau, à proximité du bâtiment, semblant installer des poteaux dans la mer. Selon le posteur, la scène prouve que le MACTe " *glisse dans l'eau, qu'il est nécessaire de conforter ses fondations pour éviter qu'il ne coule* ". Les commentaires sont allés bon train, brandissant le coût, déplorant la qualité du projet et déversant des tonnes d'insultes. Et puis, les posts ont été effacés. Contacté par Le Courrier de Guadeloupe le jour même, Laurent Beauvarlet dément avoir posté ces diffamations. Il allègue un piratage de son compte Facebook. " *Le hacker avait visiblement accès à mon Facebook ou vraisemblablement, selon un copain informaticien, à mon PC. Depuis j'ai changé mon mot de passe PC et Facebook, et installé un nouvel antivirus !* " déclare-t-il par mail. Il reconnaît que ce sont ses photos qui ont été postées en illustration des deux posts et détaille : " *Je me rappelle du nombre de 1 161 en moins de 24 heures ! que j'avais transmis à Facebook qui m'a renvoyé un message disant qu'il prenait en compte le problème, et qu'il était en cours de traitement. Je ne sais donc pas si c'est Facebook qui a effacé l'ensemble des partages (probablement), ou le hacker !* " Et Laurent Beauvarlet de conclure : " *Je ne sais qui est sous ça.* "

Pas de réaction des parties prenantes

" *Si on répondait à chacune des polémiques sur le MACTe, on ne pourrait pas s'en sortir* ", confie le directeur de la communication du Mémorial ACTe, Frédéric Abidos sollicité le 28 septembre. " *Cet imbécile raconte des conneries* " lâche Daniel Erlong, PDG de la société ICM qui a construit le MACTe. " *Il raconte n'importe quoi. Vous vous rendez compte des bureaux d'études et des sociétés qui sont intervenues sur ce projet et ont engagé leur responsabilité...* " termine Jean-Paul Fischer, directeur de la société d'économie mixte SEM Patrimoniale, gestionnaire du site.

Les travaux réalisés par le grand port Maritime n'ont aucun rapport

avec le Mémorial ACTe

Prévenir tout glissement de sédiments qui pourraient nuire à la navigation, en cas de séisme suite au dragage du chenal du port, réalisé dans le cadre du Grand Port Maritime. C'est l'objet des travaux qui sont réalisés en mer par le port, face au Mémorial ACTe depuis début septembre, et qui devraient durer jusqu'au début du mois de décembre prochain.

Les travaux réalisés en mer actuellement face au Mémorial ACTe à Pointe-à-Pitre sont entrepris par le port dans le cadre du Grand Projet de Port. Ils sont identifiés dans l'arrêté préfectoral de 2014. Une donnée qui a été confirmée au *Courrier de Guadeloupe* mercredi 28 septembre dans un e-mail transmis par Viviane François-Julien, directrice de la communication du port. Cette dernière relaye l'explication de Yvonnick Eury, responsable des travaux, à la direction de l'aménagement au Grand Port Maritime. Yvonnick Eury précise que " *le nouveau chenal d'accès au port de Pointe-à-Pitre comporte, un cercle positionné devant les installations portuaires de Jarry, qui prend en compte les contraintes des quais de Pointe-à-Pitre, de Jarry et du terrain de l'ancienne usine de Darboussier* ". Les concepteurs du projet ont augmenté la pente des talus au niveau de l'ancienne usine Darboussier. Toutefois explique Yvonnick Eury " *ils avaient convenu dès la conception du projet d'améliorer la tenue de ce talus, de manière à éviter un éventuel glissement de sédiments dans le chenal lors d'un séisme, ce qui aurait constitué un obstacle à la navigation, dangereux et difficile à éliminer* ". L'opération en cours est destinée à conforter le talus. Ces travaux, énonce encore Yvonnick Eury, ont été inscrits et financés dans le cadre de la première phase de l'opération. Le responsable des travaux se fait encore plus précis : " *Ils n'ont aucun rapport avec le Mémorial ACTe, bâtiment inauguré en 2015* ".